



Les animaux victimes des trafiquants atterrissent dans des refuges où l'on soigne et apaise. Comme cet ours à La Tanière, dans la Beauce.

ALERTE AU TRAFIC D'ESPÈCES SAUVAGES

Au sein l'Office français de la biodiversité, une équipe de policiers a été créée pour lutter contre le trafic d'animaux sauvages à Paris et dans sa banlieue. Ce commerce illicite est évalué à 20 milliards de dollars par an dans le monde.

Avec des moyens limités, ils traquent les félins exhibés sur le Net, les vendeurs à la sauvette d'oiseaux protégés ou les mygales élevées sans autorisation... Nous avons suivi leurs opérations.

Par **Marine Dumeurger** – Photos **Axelle de Russé**



Les fonctionnaires de l'Office français de la biodiversité se retrouvent avec de dangereuses mygales, des crotales aux morsures mortelles, des wallabys... qu'il faut alors mettre en pension !



Sur le trottoir parisien, arme à la ceinture, Yannick Jaouen surveille le coffre de la camionnette devant l'œil interloqué des passants. Dans le véhicule, les passagers n'ont rien d'habituel : un couple de hiboux petits-ducs qui ouvrent leurs grands yeux ronds hypnotiques tandis que deux huppes fasciées, des oiseaux migrants hauts en couleur, exhibent leur belle crête rouge orangé. La saisie vient d'avoir lieu chez des particuliers. Elle réunit au total cinq rapaces, quelques hirondelles ainsi que – « la plus classique » selon l'inspecteur de police – des lézards, des serpents exotiques, parmi lesquels un boa dont le terrarium servait de table basse ou encore des grenouilles taureaux au physique atypique et disgracieux. C'est la dernière perquisition réalisée par le service de l'Office français de la biodiversité (OFB) chargé de lutter contre les crimes environnementaux dans la capitale et sa petite couronne. A ce titre, il surveille la possession de toutes les espèces animales protégées, qu'elles le soient au niveau national ou mondial (notamment dans le cadre de la Convention sur le commerce international des espèces, la Cites). Dans le reste du pays, d'autres équipes de ce genre existent déjà, mais leurs missions de sauvegarde de l'environnement restent plus classiques : lutte contre les pollutions des sols ou des cours d'eau, surveillance des quotas de pêche et de chasse. « A Paris et dans sa proche banlieue, avec le réchauffement climatique et ces fameux îlots de

chaleur urbains, il existe un vrai enjeu de protection de la nature en ville, détaille Magali Charmet, directrice régionale Ile-de-France de l'OFB, pour expliquer cette création. Mais ce n'est pas tout. Nous nous situons dans une zone très urbanisée et très peuplée ; on y trouve logiquement plus de trafics et d'élevages illégaux. » Ainsi que davantage de flux et d'échanges. A l'heure où la biodiversité est en crise, le commerce illégal d'animaux met en péril de nombreuses espèces. Très varié, il est en constante augmentation. Ainsi, Interpol l'évalue à 20 milliards de dollars par an, soit le troisième plus gros trafic au monde, après la drogue et les armes, selon plusieurs associations. Une réalité pourtant difficile à appréhender. Toujours selon Interpol, les saisies ne captent que 10 % de ces échanges illicites.

Physique trapu, adepte de rugby et de chasse à l'arc, Yannick Jaouen est un ancien de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), qui a été intégré cette année au sein de l'OFB. A 45 ans, plutôt habitué à la campagne, il a quitté son poste dans le Finistère pour venir à Paris plusieurs jours par semaine prendre la tête de ce nouveau groupe de quatre personnes. Dans son bureau, à quelques pas du zoo de Vincennes, les dernières saisies – des pièces à conviction – attendent le jour du procès : un empilement de cages et de pièges pour appâter des chardonnerets élégants, ces passereaux très braconnés pour leur beauté et leur chant. Leur prix de vente peut atteindre quelques centaines d'euros. Au Maghreb, leur commerce est si intense que l'espèce a quasiment disparu à l'état sauvage. En France, où l'oiseau est protégé, son trafic se mêle souvent à de la petite délinquance. « Ils sont capturés dans les jardins privés ou dans les parcs publics

Charlotte Nithard, présidente de l'association Robin des Bois « LES TRAFIQUANTS SONT DES EXPERTS EN MARKETING »

Pionnière dans la protection de l'environnement, l'association Robin des Bois recense depuis les années 1980 les cas de braconnage à travers le monde grâce à un réseau d'ONG, d'institutions et de journalistes. L'an passé, elle a publié l'« Atlas du business des espèces menacées », s'attardant sur le sort de trente-deux espèces braconnées.

Paris Match. Dans votre ouvrage, vous évoquez un chiffre d'affaires de 14 milliards d'euros pour le trafic animal, des profits qui augmenteraient de 4 à 5 % par an. Quels sont les principaux débouchés de ce trafic ?

Charlotte Nithard. Par ordre d'importance, on peut d'abord citer les vertus thérapeutiques prêtées à certaines parties d'animaux, vendues sous forme de pilules, de peau, d'os, de liquide... C'est un marché énorme ! Les animaux de compagnie représentent un gros business. Cela va de la tarentule jusqu'au lionceau, en passant par les poissons exotiques. Ensuite viennent les objets de luxe, de décoration : peaux de reptile, bijoux, statuettes en ivoire, qui sont censés montrer le statut social. Dans certains pays asiatiques, c'est très important. Enfin, il ne faut pas non plus oublier la gastronomie, avec des



espèces comme le pangolin ou le « concombre de mer », échinodermes au corps mou et oblong, qui sont aussi supposées posséder des vertus curatives. Internet joue-t-il beaucoup dans l'augmentation de ce trafic ?

C'est un fait : Internet savonne la planche de l'extinction. C'est un facilitateur pour les ventes et pour propager les rumeurs. Les trafiquants sont experts en marketing. Ils sont très réactifs pour écouler la marchandise, en exploitant le désespoir des populations. Nous l'avons encore observé avec le Covid-19. Des charlatans ont affirmé que les têtes des vautours guérissaient de la maladie, et des massacres de l'oiseau ont suivi en Guinée-Bissau. Il y a aussi eu un pic de braconnage de geckos, consommés séchés et censés prévenir la contamination par le virus. Avant la dernière Coupe du monde de football, une

rumeur incroyable courait sur les réseaux : fumer de la cendre de cervelle de vautour permettait de trouver le bon pronostic ! Ce qui a encore mis en péril l'animal...

Sur le territoire français, quelles sont les espèces les plus braconnées ?

En France, le trafic de chardonnerets est en augmentation, ces dernières années. Cet oiseau sert d'animal de compagnie. Il est piégé jusqu'en région parisienne, vendu 50 euros par spécimen, ce qui représente une bonne marge, car il vit en groupe. La civelle, c'est-à-dire les alevins de l'anguille, constitue également un gros trafic. Exportées vivantes vers l'Asie, où elles sont engraisées, elles sont consommées là-bas, voire réexpédiées chez nous. C'est un flux énorme. On avance 100 000 kilos de civelles qui passent illégalement tous les ans de l'Europe vers l'extérieur, pour au moins 3 milliards d'euros de bénéfice. Le pillage se déroule à 70 % dans les eaux françaises. Enfin, il ne faut pas oublier qu'avec l'Outre-mer, la France possède le deuxième domaine mondial maritime, dont une grande partie reste sans surveillance. On peut ainsi évoquer le sort des concombres de mer (ou holothuries) ou des requins marteaux, qui sont abondamment pillés dans nos eaux.

Interview Marine Dumeurger

« Atlas du business des espèces menacées », paru chez Arthaud en 2019.

avec de la glu. » Quant aux détenteurs, ils ne sont parfois même pas au courant qu'ils possèdent chez eux une espèce protégée.

A côté des cages, d'autres scellés, plus délicats, sont conservés dans un coffre, à l'abri de la lumière. Peaux de léopard, d'ours, peignes en ivoire saisis dans une brocante côtoient une panoplie de costume rituel en plumes d'oiseaux exotiques, confisquée chez un chaman. « Bientôt, nous devons récupérer un ours polaire », sourit Yannick Jaouen. Il provient d'une saisie réalisée chez un commissaire-priseur : des animaux naturalisés de l'Arctique. « Si une espèce est protégée, sa détention est interdite sans autorisation, même morte, rappelle le policier. Il existe des effets de mode : actuellement, ce sont les félins. Avant, il y avait les singes. » Autre grande tendance : le rostre des poissons-scies, sorte d'étrange museau allongé et pourvu de petites dents extérieures. Il suffit de se balader sur Internet pour en trouver des dizaines à l'achat, alors qu'ils sont interdits à la vente. Pourtant, malgré ce qu'on pourrait penser, le service explore peu Internet, faute de moyens. Par manque de temps, les quatre agents doivent classer les affaires par ordre de priorité. En plus de la protection de la faune sauvage captive, il y a des missions plus classiques, comme la surveillance de la pollution et, en ce moment, l'instruction du dossier Lafarge : le cimentier est soupçonné d'avoir laissé s'écouler dans la Seine des boues polluées.

Les réseaux sociaux sont très chronophages : « Pour les félins, tout le monde se partage les

photos et cela donne l'impression qu'il y en a partout. C'est le gros problème », poursuit Yannick Jaouen. Le plus souvent, l'OFB est alerté par des associations de protection de l'environnement, les Fondations 30 millions d'amis et Brigitte Bardot. Chez cette dernière, deux salariés récupèrent les témoignages et écumant les sites Internet à la recherche d'abus. Chargée de mission pour la fondation, Aline Maatouk, qui fait le lien avec l'OFB, a vu augmenter récemment le nombre d'affaires de détention d'animaux lointains : « Nous travaillons surtout autour d'espèces domestiques, chiens, chats et autres. Mais depuis quelques années, on nous alerte sur des affaires de faune sauvage, de nouveaux animaux de compagnie : singes magots, félins... » Lorsque l'OFB prend le relais, elle peut surveiller le trafiquant présumé et saisir la justice, ou pas. Ainsi, début septembre, une lourde condamnation tombait après

une de leurs enquêtes : six mois de prison ferme pour la détention de 24 mygales par un particulier. La peine est sévère, elle a été aménagée par une assignation à domicile avec surveillance électronique. Selon le service, elle se veut « exemplaire ».

C'est pendant le confinement qu'un des agents a repéré sur Internet la mise en vente de plusieurs mygales, alors soldées à moins 30 %. Une perquisition a eu lieu dans l'appartement de Champigny-sur-Marne où le jeune éleveur, un passionné plutôt qu'un trafiquant, vivait avec sa mère. Dans sa chambre, de simples contenants plastiques abritaient des araignées (Suite page 144)

MYGALES, COBRAS, WALLABYS... QUE FAIRE DES ANIMAUX CONFISQUÉS ?

Emile le sanglier, capturé très jeune, a vécu ses premiers mois dans une bétailière avant d'être saisi. Ses soigneurs tentent de le préparer pour un retour à la vie sauvage



La demande est soumise à des modes, mais les carapaces de tortues ou l'ivoire restent des valeurs pérennes.



parmi les plus dangereuses au monde : des arboricoles sauteuses ou de somptueuses *Poecilotheria metallica* aux pattes bleu vif. Leur possession exige autorisation.

Depuis, les mygales se trouvent au centre de formation des pompiers de l'Essonne, au sein de la brigade animalière. C'est ici qu'atterrissent certains animaux vivants confisqués par l'OFB. A quelques pas de la plus grande prison d'Europe, dans les anciens locaux de formation des agents pénitentiaires de Fleury-Mérogis, six pièces en enfilade ont été aménagées pour abriter serpents et araignées. Il fut un temps où l'on y trouvait même un crocodile ! Aujourd'hui, elles hébergent un boa retrouvé dans un sac à dos, des éléphants, ces couleuvres des blés que les collectionneurs adorent croiser pour obtenir des couleurs différentes, mais aussi des crotales ou des cobras, potentiellement mortels. Dans une forte odeur d'urine de souris, dont l'élevage sert à nourrir les reptiles, Christophe Dubois, lieutenant adjoint du groupe animalier, nettoie avec précaution les terrariums de la pièce dite « moins d'une heure ». Et pour cause : dans cet espace, la plupart des serpents sont mortels. « Et si ce n'est pas la mort, c'est l'amputation », précise, soucieux, le pompier. En bruit de fond, le sifflement d'un cobra donne le frisson. Quand il intervient, armé de son crochet pour repousser l'animal, il prévient toujours un collègue afin de ne pas être seul. Dans la salle voisine, celle des araignées, les mygales de la dernière saisie sont aussi redoutées. « Elles sont bien vives, assure Christophe Dubois, il faut vraiment s'en méfier. » Depuis leur arrivée, elles sont devenues matériel pédagogique et permettent de former ces pompiers spécialisés à la manipulation d'espèces dangereuses. Ce sont eux qui interviendront sur le terrain en cas de perquisition à risque. Entassées sur les étagères, les araignées sont restées dans les boîtes de l'éleveur illicite, faute de mieux.

Plusieurs perroquets aras sont arrivés récemment à La Tanière. Ils se montrent parfois très affectueux !



DES POMPIERS SPÉCIALISÉS RISQUENT LEUR VIE SUR LE TERRAIN

Car le devenir des animaux confisqués représente un problème de taille. Parfois d'origine lointaine, souvent issus d'élevage, ils ne peuvent pas être relâchés dans la nature. « Nous devons leur trouver un nouveau domicile, précise Sylvain Béranger, qui a rejoint l'équipe dès sa création, début 2020. En général, nous interrogeons les partenaires, le Muséum national d'histoire naturelle, les zoos que nous connaissons, les refuges des associations de protection, pour savoir s'ils ont de la place, mais ce n'est pas toujours évident. »

La Tanière est justement un de ces lieux refuges où l'OFB envoie régulièrement des pensionnaires. En plein cœur de la Beauce, elle accueille sur une vingtaine d'hectares une faune

venue du monde entier : lamas, ours, félins, singes, sangliers, victimes de trafics, en provenance de cirques peu scrupuleux ou retraités de longues années passées à servir dans des laboratoires pharmaceutiques, ils arrivent ici maltraités et abîmés. Vétérinaire de renom, grande spécialiste des animaux sauvages et auteur de plusieurs livres de vulgarisation, Florence Ollivet-Courtois les remet sur pieds, avec l'engagement d'une passionnée.

Ce jour-là, elle ne sait plus où donner de la tête, court d'enclos en enclos, tant les arrivées s'accumulent : un ours brun, un troupeau d'émeus, un wallaby, des tortues. Elle doit leur trouver des places et donne les consignes à son équipe de soigneurs via son talkie-walkie : « On va mettre le wallaby à côté du tapis ; la tortue, tu la laisses dans mon bureau. » A quelques pas de là, le tamarin-lion doré, un adorable petit singe retrouvé il y a quelques semaines dans un carton, a repris du poil de la bête. « Il a pris du poids, son pelage a foncé », constate la vétérinaire, avant de poursuivre : « Les gens ont envie d'avoir des animaux chez eux parce que cela est devenu plus facile. Et avec l'augmentation du trafic, les saisies se multiplient. » Mais cet accroissement du nombre de saisies pose aussi un problème : « Les places manquent, et l'installation d'un animal demande du temps. Ainsi, du point de vue de la protection animale, s'il est bien traité chez un particulier qui n'est pas en règle, le mieux est de régulariser sa situation et de le laisser sur place. »

Florence accuse notamment une législation trop compliquée en France, changeante et qui n'est pas harmonisée entre les pays européens. « On peut posséder un rat librement en Belgique mais pas en France par exemple. » Fin septembre, Barbara Pompili, la ministre de la Transition écologique, annonçait justement la fin progressive des animaux sauvages dans les cirques itinérants. Une bonne nouvelle pour les défenseurs des animaux, mais à l'OFB, on redoute déjà une augmentation du trafic, dans l'agenda déjà bien surchargé de cette petite équipe. ■

Marine Dumeurger